



## Faux bulletin de paie et conséquences.

Par **azerton**, le **05/05/2014** à **16:25**

Bonjour et merci par avance pour (je l'espère [smile3]) vos réponses éclairantes.

Un ami (plutôt insouciant) vient de me révéler il y a peu qu'il avait eu recours à un faux bulletin de paie (qu'il a lui même créé grâce à différents logiciels) pour obtenir un prêt de 15 000€ auprès d'une société de crédit, via internet.

Comme je suis un bon ami, et de nature assez facilement inquiète, j' aurai aimé savoir ce qu'il risque si la société se rend compte de la supercherie, selon les 2 cas de figure suivant :

1°) Si il rembourse le crédit comme il faut (sans retard de paiement, complications etc...) donc en gros si il n'y pas de préjudice "réel".

2°) Le cas contraire, si il faute à rembourser, si il y a des complications etc...

Et question supplémentaire (j'espère ne pas abuser de votre gentillesse [smile28]), laquelle pourrait cependant s'éloigner de votre domaine d'expertise, à combien pouvez vous estimer (vaguement) la probabilité que la société se rende compte du mensonge de mon ami concernant sa situation professionnelle à travers l'usage de faux ?

Cordialement, merci.